

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DGRI 38 Subvention (35.000 euros) à l'association Plan International (17ème) en soutien à son projet en faveur de l'éducation des enfants et jeunes les plus vulnérables de Yaoundé dans le cadre de la politique d'aide au développement de la Ville de Paris.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer subvention à l'association Plan International dont le siège social se situe 14 boulevard de Douaumont, 75017 Paris

Sur le rapport présenté par Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} Commission.

Délibère

Article 1 : Une subvention de 35 000 € est attribuée à l'association Plan International (n° SIMPA 20952 – Dossier 2018_07361), dont le siège social se situe 14 boulevard de Douaumont, 75017 Paris pour son projet « AVENIR » à Yaoundé II (Cameroun).

Article 2 : La dépense correspondante de 35 000 € sera imputée sur le budget de la Ville de Paris, exercice 2018 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO